



Communiqué de presse

Paris, le 6 septembre 2019

« Levez les yeux ! Le patrimoine en met plein la vue » : des nouveaux rendez-vous pour l'éducation artistique et culturelle !

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Franck RIESTER, ministre de la Culture, créent une journée du patrimoine destinée aux élèves.

Cette journée dont le mot d'ordre sera « Levez les yeux ! » aura lieu sur l'ensemble du territoire le vendredi 20 septembre 2019, veille des Journées européennes du patrimoine.

La découverte du patrimoine est essentielle pour la formation des jeunes qui apprennent ainsi à regarder, à comprendre, à admirer le monde qui les entoure. Lire l'architecture, découvrir les jardins remarquables, pratiquer la lecture des paysages, se sensibiliser au patrimoine matériel ou immatériel, déchiffrer la ville, les campagnes sont des aiguillons nécessaires pour développer la créativité des élèves et leur permettre, à leur tour, d'être des bâtisseurs de patrimoine.

Le 20 septembre, il est donc proposé aux professeurs de la maternelle à la Terminale, d'accompagner leurs élèves dans des lieux de patrimoine. Il peut s'agir du patrimoine de proximité (le bâtiment de l'école, l'église, le lavoir d'un village ou les rues et monuments d'une ville) ou de lieux remarquables comme les monuments historiques.

« Levez les yeux ! » prend appui et généralise les initiatives et opérations déjà existantes, conçues et organisées par un grand nombre d'acteurs locaux et associatifs de défense du patrimoine et de valorisation de l'architecture, engagés de longue date dans des programmes de sensibilisation des jeunes :

- En premier lieu, le dispositif Les Enfants du patrimoine conduit par la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et soutenu par le ministère de la Culture, qui existe depuis 10 ans en Ile-de-France et est étendu depuis deux ans à d'autres territoires.
- Aussi, les actions des acteurs soutenus par le ministère de la Culture tels que le Réseau des maisons d'architecture (RMA), les Villes et pays d'art et d'histoire,

Sites et cités remarquables de France, Vieilles maisons françaises, Demeure historique, Patrimoine et environnement, la Fondation Sauvegarde de l'art français, Rempart, CHAM (Chantiers histoire et architecture médiévales), la Fondation du patrimoine et la fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA)...

Pour aider les professeurs, les ministres mettent à leur disposition [un guide](#) réalisé en partenariat avec l'INHA. En outre, l'étude du patrimoine fait son entrée au programme de l'enseignement de spécialité histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques pour la classe de terminale générale.

Dans le prolongement de cette journée, d'autres manifestations seront aussi proposées aux élèves comme le vendredi 18 octobre 2019, veille des Journées nationales de l'architecture, tant l'art de bâtir est intrinsèquement lié au patrimoine. Car l'architecture contemporaine qui nous entoure et qui forme notre cadre de vie quotidien, sera notre patrimoine de demain.

« Levez les yeux ! » répond à l'objectif fixé par le Président de la République de faire bénéficier 100% d'élèves d'une éducation artistique et culturelle de qualité.

« Le patrimoine et l'architecture nous rappellent d'où nous venons et instaillent dans notre vie quotidienne des moments de contemplation simples et riches ! « Levez les yeux ! » a été mis en place pour en favoriser la connaissance la plus large », Franck RIESTER, ministre de la Culture.

« Dans toute éducation, il y a des éléments de tradition et des éléments de modernité, des continuités indispensables et des changements nécessaires. Cette double orientation, vers le passé du patrimoine et vers l'avenir du projet humain [...] exprime en même temps la fidélité à l'héritage que nous avons reçu [...] et un engagement à l'égard de ceux qui nous suivront [...]. » Jean-Michel BLANQUER, École de la confiance, Odile JACOB, 2018, p. 15 et 16.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Service de presse : 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>